

La gestion des sinistres CRAC



3h30

Objectifs

comprendre les spécificités de la convention et savoir appliquer les principaux mécanismes.

Public

Professionnels de l'assurance, gestionnaires de contrat et de sinistres; métiers en lien avec le domaine de la construction (SAV, conducteurs de travaux, juristes d'entreprises...)

Prérequis

Evoluer dans le domaine de l'assurance, de l'immobilier ou de la construction.

Programme

I- Situer la convention dans son environnement juridique

Un texte favorisant la mise en pratique de la Loi Spinetta

Champ d'application de la convention : spécificités, seuils et plafonds

II- Comprendre les Mécanismes de la Convention

a. La déclaration du sinistre

b. la gestion des délais par l'assureur dommages-ouvrage

c. L'expertise du sinistre

d. Le principe indemnitaire

e. Présentation et gestion du recours entre assureurs

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz

Modalités

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com



Clermont-Ferrand

5 avril 2024

tarif HT : 340 €



classes virtuelles

19 janvier 2024

9 avril 2024

12 septembre 2024

tarif HT : 257 €



Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.